La très difficile quête de candidats qualifiés pour des postes de cybersécurité

● Sur la base d'un sondage sur l'état de la cybersécurité dans les entreprises, un rapport de l'association Isaca, des professionnels des TIC, conclut «qu'il est très difficile de trouver des candidats qualifiés pour des postes ouverts de cybersécurité». La situation devient plus compliquée lorsque les gestionnaires cherchent à «embaucher des personnes expérimentées» dans une industrie «sans doute jeune».

Par Abdelkader Zahar

Dans un rapport consacré à «L'état de la cybersécurité en 2017», l'association Isaca a livré les résultats d'un sondage mené auprès de dirigeants d'entreprises de plusieurs secteurs dans les quatre coins de la planète. Le sondage sur l'état de la cybersécurité a scruté quatre principaux aspects : «Budgets, recrutement et compétences», «menaces», «crimes et fraudes sur internet», «Sécurité organisationnelle et gouvernance». Sur les 950 participants, n'ont été retenues dans les résultats de ce sondage que les réponses de ceux «dont le travail principal est la sécurité informatique ou la sécurité de l'information (633 participants)», y compris des consultants extérieurs dans certaines industries. Par régions géographiques, 42% des répondants représentent l'Amérique du Nord, 31% l'Europe, 12% l'Asie, 6% l'Océanie, 4% l'Amérique latine, 3% le Moyen-Orient, et 2% l'Afrique. Par secteurs d'activité, le sondage a brassé très large, avec plus de quinze industries. La part du lion est revenue (naturellement) à deux secteurs : les services de technologies (28%) et les finances et les banques (23% des répondants), suivis des organismes gouvernementaux (y compris le segment militaire) par 11%. Parmi les autres secteurs enquêtés figurent : l'éducation (3%), la santé (6%), les assurances (5%), entreprises de manufacture (4%), le secteur pétrolier (1%), le commerce et grande distribution (3%), les télécommunications (5%), et les transports (2% des répondants).

Un besoin croissant rencontre une pénurie tenace

«Les talents dans la cybersécurité opérationnelle deviennent de plus en plus difficiles à trouver», affirme l'étude. Cette «pénurie de compétences en cybersécurité cause des dommages directs et mesurables», ajoute le document citant un rapport du Centre pour les études stratégiques et internationales (CSIS). «En moyenne, 59% des entreprises reçoivent au moins cinq candidats pour chaque poste de cybersécurité ouvert, mais la plupart de ces candidats ne sont pas qualifiés», affirme l'étude. Pour plus de 55% des entreprises, «l'expérience pratique» est la qualification la plus importante recherchée chez un candidat à un poste de cybersécurité, considérant que les niveaux de formation formelle «sont des qualifications moins importantes». Aussi, «près de 70% des entreprises» qui embauchent dans ce secteur «exigent une certification de sécurité». A la question de savoir quelles sont les plus importantes qualités lors de la désignation d'un «candidat qualifié», les entreprises classent par ordre d'importance : la «pratique» de la cybersécurité, le niveau de formation, la formation spécifique, les certifications, et les références. En outre, «la plupart des répondants considèrent les certifications professionnelles comme étant équivalentes ou plus importantes que l'éducation formelle». A propos des types de certifications nécessaires, les répondants au sondage indiquent que la «Certified Information Systems Security Professional (CISSP)» est la «plus pertinente pour leurs offres d'emploi en cybersécurité». A l'inverse, «la certification Offensive Security Certified Professional (OSCP) est la certification la moins pertinente pour les besoins de l'équipe de sécurité de l'entreprise répondante».

Certifications vs diplôme formel

En tentant d'identifier les «principaux attributs» d'un candidat à un poste de gestionnaire de sécurité informatique, les résultats du sondage sur «L'état de cybersécurité» de l'Isaca identifient les principaux attributs du candidat qui influent sur les décisions d'embauche de gestionnaire de sécurité informatique. Les certifications que peuvent présenter les candidats peuvent être déterminantes. «Les certifications, qui peuvent être obtenues en moins de temps qu'un diplôme formel, sont devenues une considération prépondérante lors d'une candidature pour une position de spécialiste en cybersécurité», indique l'étude. Dans un autre document de l'Isaca, signé par un expert du cabinet Ernst & Young, la certification est présentée comme étant une démonstration des «acquis professionnels», un «savoir-faire technique» et une «expérience». «La certification représente un complément à un diplôme universitaire, généralement très théorique. La certification a une approche beaucoup plus pratique et pragmatique. Elle est le plus souvent élaborée par des experts d'un métier, des experts d'une technologie, ou des experts d'un produit», explique Frédéric Huynh, senior manager chez Ernst & Young.

A. Z.

Le blocage inexpliqué du Med Câble de Djezzy

● Depuis l'interdiction de son exploitation en 2009, au début de la crise avec Orascom Télécom, le câble internet de Djezzy, reliant l'Algérie à l'Europe, est toujours hors service. Un investissement de 30 millions de dollars et une capacité de bande passante à l'international de 80 Gigabytes (GB) sont bloqués. Si à l'époque, la décision du gouvernement algérien était justifiée, huit ans plus tard, et au moment où l'Algérie détient 51% de l'opérateur Djezzy, le maintien de ce blocage n'a plus aucun sens.

L'Algérie a subi, depuis 2015, trois coupures de l'internet sur le câble sous-marin SMW4 reliant Alger à Marseille. Mme la ministre des PTIC préfère parler de «perturbations» car, explique-t-elle, il y a eu des liaisons internet sur le câble Alger-Palma (Alpal) et celui de Annaba-Bizerte (Tunisie). Pour rappel, l'Algérie et la Tunisie ont signé, le 26 octobre 2015, un accord de coopération pour garantir la continuité du trafic internet international en cas de panne sur les câbles sous-marins de fibres optiques. L'accord avait été signé par Mme Houda Imane Feraoun.

En tout, l'Algérie dispose actuellement d'une capacité installée de bande passante internationale de 680 Gigabytes (GB), répartie entre : 600 GB pour le câble de fibre optique Annaba à Marseille et 80 GB pour celui d'Alger-Palma (Alpal). La liaison Annaba-Bizerte (Tunisie) est dotée d'une capacité de 40 GB. Lors de la dernière «perturbation», qui a duré deux jours, en raison des travaux sur le câble Marseille-Annaba, la liaison internationale de l'Algérie était composée de 120 GB uniquement. Il s'agit des 80 GB de l'Alpal en plus des 40 GB du câble Annaba-Bizerte. Selon les explications de Mme la ministre des PTIC, sur les 120 GB disponibles, 10 GB ont été accordés aux opérateurs de téléphonie mobile, 40 GB pour les entreprises du secteur économique, alors que les 40 GB restants «ont été distribués aux autres utilisateurs», disait-elle lors d'une émission radio au lendemain du rétablissement de la connexion sur le SMW4.

Sécuriser la connexion de l'Algérie

Déployé en 2005 pour renforcer les liaisons à l'international de l'Algérie, le Med Câble, installé par Alcatel-Lucent, a coûté 30 millions d'euros. Cette infrastructure n'est pas exploitée dans sa partie internationale (Alger-Marseille) depuis l'éclatement en 2008 entre l'Etat algérien et Orascom Télécom Holding, l'ancien propriétaire de Djezzy. A ce jour, seule la portion Alger-Annaba est opérationnelle. Le litige entre l'Etat algérien et ayant été réglé par le rachat de 51% des parts de Djezzy par le Fonds national d'investissement contre 49% pour VEON (anciennement VimpelCom), rien n'explique l'interdiction de l'exploitation de la partie internationale de cette liaison en fibre optique. Le Med Câble de Djezzy figure désormais dans le patrimoine de l'entreprise rachetée à 51% par l'Algérie.

Le sujet est presque tabou puisque même Mme la ministre des PTIC n'évoque plus ce câble qui peut non seulement sécuriser la connexion pour les abonnés de Djezzy, mais également permettre à l'opérateur de contribuer à absorber une partie des problèmes en cas de panne ou de coupure, comme celle vécue en mars 2015. Le Med Câble, doté d'une capacité initiale de 80 GB, extensible à 100 GB, peut être opérationnel dans sa partie internationale en une semaine. Et pourtant, l'Algérie est loin d'avoir sécurisé sa connexion. La réalisation du projet de câble reliant Oran et Alger à Valence ne justifie pas de laisser tomber un investissement de 30 millions de dollars, qui peut même rapporter de l'argent si une partie de la capacité de 80 GB est louée en cas de panne ou de travaux chez nos voisins, ou dans le cadre de la vente de capacité à d'autres pays africains. L'explosion de la demande en data mobile, de l'aveu même de l'Autorité de régulation de la poste et des télécommunications (ARPT), enregistrée depuis le lancement des technologies mobiles de 3e et de 4e génération (3G et 4G), plaide pour l'exploitation optimale de toutes les infrastructures de liaisons internet disponibles. D'autant que la réalisation du projet de câble en fibre optique, reliant Oran et Alger à Valence, d'un coût global de 27 millions de dollars, est retardée en raison de «problèmes techniques et administratifs» rencontrés «côté espagnol», comme l'a précisé Mme la ministre lors de l'émission radio. Pour rappel, le projet, initié en 2009, devait être réceptionné en octobre 2016, avant d'être reporté de «trois mois», soit pour janvier 2017. Six mois plus tard, il n'est pas encore opérationnel. Pendant ce temps, le Med Câble, d'une capacité de 80 GB, reste inexplicablement non exploité !